

Guide pratique

des ressources offertes aux paroisses

par les services diocésains

Services administratifs

Service des communications

Service du droit

Service de la pastorale

Service des ressources humaines et pastorales

Protection des personnes mineures et vulnérables

Ensemble, portés par une même vision : « Proposer ou renouveler la rencontre personnelle et communautaire avec le Christ pour former des communautés de « disciples-missionnaires ».

Visitez notre site internet :

www.ecdq.org/services





Services administratifs

Les Services administratifs, dirigés par l'économiste diocésain mandaté par l'archevêque, assurent la gestion administrative de la Corporation de l'archevêque catholique romain de Québec et apportent leur soutien aux paroisses, notamment dans les départements suivants :

Département des fabriques

Le département des fabriques a pour but d'aider les membres bénévoles des assemblées de fabrique et le personnel des fabriques, dans l'exercice de leurs responsabilités administratives, financières (états financiers et budgets) et juridiques au service de la mission de l'Église et de ses paroisses ; ainsi qu'en matière de gestion des bâtiments.

Il travaille en étroite collaboration avec le Comité diocésain du patrimoine religieux et d'art sacré, le Comité de gestion du Fonds d'assistance aux fabriques, la Chancellerie et les archives.

Visitez nos sites dédiés : fabriques.ecdq.org ou fabriques.ecdq.org/batiment

Département de l'informatique

Le département de l'informatique apporte du soutien technique pour les logiciels informatiques du diocèse et l'infonuagique : installation, utilisation et assistance.

Des formations sont régulièrement offertes pour l'utilisation des logiciels, aux services diocésains ou en paroisse.

Assurances collectives

L'Assemblée des évêques catholiques du Québec a négocié des contrats d'assurances collectives que les fabriques de paroisse peuvent offrir à leurs employés laïcs, après s'être inscrites au régime d'assurance collective. Le montant des primes est réparti à 50% entre l'employé et l'employeur.

Les services diocésains administrent les contrats d'assurances collectives et en assurent la gestion.

Les prêtres bénéficient automatiquement du contrat d'assurances collectives les concernant.

Fonds de pension

Les fabriques de paroisse, après s'être inscrites au régime de retraite des employés laïcs, peuvent offrir à leurs employés laïcs un régime de fonds de pension négocié et administré par les services diocésains. Le montant des cotisations est de 3.5% du salaire pour l'employé, et de 4.5% pour l'employeur.

Les prêtres bénéficient automatiquement du contrat de fonds de pension les concernant.

Pour connaître les coordonnées des interlocuteurs des différents départements,
visitez notre site internet ecdq.org/services-administratifs

Pour joindre le secrétariat du service administratif : 418 688-1211, poste 247



Service des communications

Le Service des communications peut vous aider dans le développement de vos stratégies et outils de communications internes et externes. En plus de cette fonction-conseil généraliste, le service des communications peut être mis à contribution de multiples façons :

Gestion de crise

Lors d'une gestion de crise, la direction des communications est toujours disponible pour vous appuyer. Le numéro de cellulaire à se rappeler : 418-802-1214. Que ce soit lié à l'appel d'un journaliste ou à une situation qui pourrait éventuellement se retrouver dans les médias, le lien rapide avec une ressource diocésaine experte en relations médias permet de développer rapidement la série d'actions adéquate pour communiquer efficacement.

Relations avec les médias

Vous désirez communiquer avec les médias pour annoncer une nouvelle? Avant de les convoquer, vous pouvez toujours valider vos idées auprès de nous. Communiqué, conférence de presse, point de presse, les moyens pouvant être utilisés sont multiples et un regard extérieur permet souvent de bonifier la proposition médiatique.

Développement internet

Le Service des communications compte sur l'expertise d'un designer multimédia et webmestre. Lors du développement d'un site internet, cette ressource-conseil peut vous aider à identifier les démarches à suivre, trouver les bonnes ressources pour réaliser vos projets et vous offrir des conseils jusqu'à la mise en ligne de votre projet web.

Campagne annuelle des paroisses

Le Service produit une campagne de communication renouvelée à tous les 3 ans, pour appuyer vos initiatives locales de financement. Une campagne publicitaire diocésaine se déploie chaque printemps.

Relais d'information

Le Diocèse de Québec offre deux options pour relayer vos activités paroissiales à un plus large public : via la section activités du site www.ecdq.org et dans l'infolettre hebdomadaire infoECDQ (partagée à tout le réseau diocésain). Simplement envoyer votre information à communications@ecdq.org.

Création d'outils vidéo d'évangélisation

Notre webtélé diocésaine ECDQ.tv partage chaque semaine des vidéos d'évangélisation que nous vous invitons à partager. Ces productions de grande qualité sont conçues pour alimenter vos sites internet et réseaux sociaux. Vos idées sont toujours les bienvenues!

Visitez notre site internet ecdq.org/service-des-communications
ou contactez la direction du service des coms : 418 688-1211, poste 208



Service du droit

Le Service du droit regroupe l'ensemble des personnes qui assistent au plus près l'Archevêque dans le service ministériel de l'Église diocésaine et dont la tâche pastorale s'exerce plutôt dans le secteur du droit administratif et judiciaire ainsi que dans la rédaction et la conservation des documents.

Chancellerie

Pour toute question de nature canonique, légale ou administrative concernant la vie de l'Église, les différents sacrements, les biens temporels, la tenue des registres paroissiaux, la Loi sur les fabriques, les *règlements de cimetières*, etc.

Causes matrimoniales

Pour toutes démarches initiales dans les dossiers de nullité de mariage avant la demande officielle au Tribunal ecclésiastique de Québec.

Pour informations générales : chancellerie@ecdq.org
418 688-1211, poste 318

Archives

- *De la curie diocésaine* : gestion des archives actives et semi-actives de la curie et formation du personnel diocésain sur le protocole archivistique;
- *Historiques* : conserver, mettre en valeur les archives historiques de l'Archidiocèse de Québec;
- *Du centre de conservation des archives et des biens patrimoniaux* : réception et conservation des archives paroissiales et des instituts de vie consacrée. Visite, formation et aide au classement des archives en milieu paroissial et religieux.

Pour toutes demandes : archivesacrq.org/accueil/personnel



Service de la pastorale

Le Service de la pastorale regroupe l'ensemble des personnes mandatées qui soutiennent l'Archevêque dans la réalisation de la mission et la mise en œuvre de l'énoncé de la vision diocésaine :

Proposer ou renouveler la rencontre personnelle et communautaire avec le Christ pour former des communautés de « disciples-missionnaires ».

Au service du réseau des paroisses, des mouvements ecclésiaux, des associations de fidèles, des instituts de vie consacrée et des sociétés de vie apostolique, les membres du Service de la pastorale offrent des services d'animation, de formation, de ressourcement et de conseil pour les différents volets de la vie ecclésiale et de la mission.

Soutien au réseau paroissial pour la réalisation du tournant missionnaire

Des duos de soutien sont spécifiquement attirés à des ensembles de paroisses pour aider les équipes pastorales et les coresponsables dans la mise en œuvre d'un renouveau permettant aux communautés chrétiennes d'être plus vivantes et missionnaires. L'essentiel de leur intervention porte sur le travail autour du *Tournant missionnaire*, le soutien dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une vision et d'un projet pastoral, la réflexion et planification des étapes de réalisation autour des grandes priorités diocésaines.

Trois équipes en appui aux principaux volets de la mission

1. Renouveau des communautés chrétiennes

Priorités :

- Leadership au plan local : Mise en place des EAL (Équipes d'animation locales)
- Communautés vivantes et accueillantes mettant l'accent sur l'évangélisation et la formation de disciples-missionnaires

Autres éléments :

- Soutien/ressourcement/formation EAL
- Formation et soutien au leadership
- Liens et soutien aux mouvements d'action sociale, missionnaire, groupes jeunesse et familiaux
- Dimension sociale de l'évangélisation dans les efforts de renouveau des communautés
- Dimensions familles et jeunesse dans les efforts de renouveau des communautés

2. Formation à la vie chrétienne

Priorités :

- Initiation à la vie chrétienne qui priorise les adultes

Autres éléments :

- Maison diocésaine de formation
- Formation aux partages de la Parole de Dieu
- Catéchuménat (baptême et confirmation d'adultes)
- Pastorale du baptême
- Pastorale du mariage
- Mouvements d'évangélisation et d'éducation de la foi

3. Liturgie et Célébration de la foi

Priorités :

- Célébrations dominicales de la Parole
- Présidence de funérailles par des laïques et des diacres

Autres éléments :

- Revalorisation du Jour du Seigneur
- Renouveau musical
- Formation initiale et continue en liturgie (personnes mandatées)
- Revalorisation du sacrement de la réconciliation

Maison diocésaine de formation - projet formation à la vie chrétienne

Un lieu de formation, d'accompagnement et de ressourcement pour les personnes engagées en formation à la vie chrétienne.

2215 rue Marie-Victorin, Québec

Pour connaître les coordonnées des membres des duos et des équipes du Service de la pastorale, visitez notre site Internet : www.ecdq.org/service-de-la-pastorale
Pour joindre le secrétariat du service de la pastorale : 418-688-1211, poste 269

Pour joindre l'équipe de formation à la vie chrétienne à la Maison diocésaine de formation :
688-1211, poste 211



Service des ressources humaines et pastorales

Service-conseil et soutien en ressources humaines

Le Service des ressources humaines et pastorales peut conseiller les paroisses dans divers aspects du monde du travail tels que : la dotation, la rémunération, les conditions et relations de travail.

Il est partenaire avec les paroisses dans le processus d'embauche d'un agent, d'une agente de pastorale, incluant le processus d'évaluation qui y est rattaché.

Le service offre également l'accompagnement spirituel et psychothérapeutique pour : les prêtres, les diacres, les agents ou agentes de pastorale, ainsi que les personnes intervenantes.

Aide aux prêtres et aux diacres

Cette équipe offre un service de bienveillance auprès des prêtres et des diacres. En lien avec notre Archevêque et le ou les évêques auxiliaires :

- Elle accueille les prêtres et les diacres avec leurs demandes.
- Elle soutient les directeurs et les supérieurs des résidences où logent les prêtres.
- Elle donne un suivi aux prêtres en année d'études ou de ressourcement.
- Elle accompagne les prêtres qui sont en arrêt de travail pour maladie ou autre.
- Elle accueille les demandes des évêques de l'extérieur du diocèse pour l'intégration pastorale des prêtres étrangers.
- Elle répond aux besoins des paroisses, en lien avec le comité de nomination, qui demandent des prêtres ou des diacres pour le ministère.
- Elle assure le suivi avec les familles de prêtres ou de diacres lors d'un décès.
- Elle collabore à l'organisation de certaines activités concernant les prêtres et les diacres.

Service de la formation continue

Ce service est financé par le Séminaire de Québec.



S É M I N A I R E
D E Q U É B E C



La mission du Service de la formation continue est de soutenir le déploiement de nos disciples-missionnaires, par des contenus et des approches adaptés à la transformation de l'Église et du monde.

Il compte sur l'apport de ressources internes et sur celui de partenaires externes, pour proposer des parcours congruents avec l'énoncé de la vision diocésaine :

« Proposer ou renouveler la rencontre personnelle et communautaire avec le Christ pour former des communautés de « disciples-missionnaires. »

Les clientèles ciblées par l'offre de la formation continue sont les personnes intervenantes en pastorale et l'ensemble des personnes mandatées : prêtres, diacres permanents, agentes et agents de pastorale.

Notre Service assurera la coordination et la concertation de la formation continue avec les services et avec les départements des services diocésains qui offrent de la formation au personnel de soutien technique des paroisses ainsi qu'aux personnes impliquées dans le leadership paroissial et dans les mouvements.

Pour connaître les coordonnées des interlocuteurs du service, visitez notre site internet www.ecdq.org/service-des-ressources-humaines

Pour joindre le secrétariat du service des ressources humaines et pastorales :
418 688-1211, poste 348

Ensemble pour la protection des personnes mineures et vulnérables

Nous avons entendu les voix des victimes d'abus sexuels. Nous sommes bouleversés. Nous nous donnons enfin des moyens supplémentaires de protéger nos enfants et les personnes vulnérables par un vaste chantier de prévention. Un engagement radical sous le signe de la transparence, de la vigilance, de la compassion et de la conversion.

Au sein de notre diocèse, un comité-conseil indépendant sur les abus existe depuis 1990. En janvier 2019, un groupe de travail a été formé pour s'assurer que les actions déjà en place soient bonifiées et que des mesures supplémentaires soient élaborées, à court, moyen et long terme. Notre plan d'action vise trois champs d'intervention :

La prévention des abus

- Exemples d'actions concrètes en développement : plan de formation de toutes les personnes œuvrant en Église, adoption d'un code d'éthique, vérification des antécédents judiciaires du personnel, processus de filtrage des bénévoles...

L'accueil et l'accompagnement des victimes

- Ligne téléphonique et courriel pour rejoindre le comité-conseil mandaté par l'archevêque pour accueillir les personnes qui présentent une plainte liée à un abus sexuel.
- Priorité à l'accompagnement et au soutien des victimes.
- Large diffusion du protocole de signalement et de traitement des plaintes.

La collaboration avec les instances judiciaires et civiles

- Signalement aux autorités policières dès qu'une plainte d'abus sur mineur est reçue. Amorce d'une enquête interne.
- Pleine collaboration à l'enquête civile.
- Retrait du ministère actif pour toute personne accusée (évêque, prêtre, diacre, mandatée) dès qu'une allégation crédible est reçue.

Faisons ensemble partie de la solution, afin que nos communautés soient des milieux sécuritaires pour les jeunes et toutes les personnes vulnérables!

Pour joindre un membre du comité conseil mandaté par l'archevêque
pour recevoir les plaintes liées aux abus sexuels : assistance@ecdq.org
581 316-2010

Pour joindre le groupe de travail qui orchestre ce chantier
pour la protection des personnes mineures et vulnérables : communications@ecdq.org
418-688-1211, poste 208